

Compte rendu du conseil municipal du 10/07/20

Présents : Mr Vabre François, Mr Cazals Sébastien, Mme Cadillac Virginie, Mme Douay Géraldine, Mr Enjalbert Jean-michel, Mme Féral Lucie, Mr Marty Anthony, Mr Maurel José, Mme Mazars Authesserre Angélique, Mr Le Maguet Michel, Mme Sala Emilie

Secrétaire de séance : Mme Sala Emilie

Ordre du jour : cf Convocation du conseil municipal.

L'ensemble du conseil a validé le compte rendu du dernier conseil (du 27/06/20)

Délibération n°1 : Election des délégués et suppléants aux sénatoriales

Bureau électoral : Mr Vabre (le maire), Mr Le Maguet Michel et Mr Maurel José (les deux conseillers municipaux les plus âgés), Mr Marty Anthony et Mme Féral Lucie (les deux conseillers les plus jeunes) : présents à l'ouverture du scrutin

Candidat pour le délégué titulaire : Mr Vabre François, élu à l'unanimité

Candidats pour les délégués suppléants : Mr Cazals Sébastien, Mme Cadillac Virginie et Mr Le Maguet Michel, les trois candidats sont élus à l'unanimité

Délibération n°2 : Création du SIVOS du Pays Ségali

Après l'exposition du SIVOS par le maire, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les statuts du SIVOS
- approuve l'adhésion de la commune de Pradinas au syndicat
- demande à Mme le Préfet de l'Aveyron de bien vouloir décider de la création du SIVOS
- autorise Mr le Maire à signer les présents statuts et l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Délibération n°3 : Vente de terrains communaux

Les parcelles 1060 et 536 appartiennent à Mr Perea. Mr Perea a proposé l'achat d'une partie de la parcelle 1059.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a voté l'accord de la vente de cette parcelle sous réserve que le mur et la portion de goudron soient exclus de cette parcelle (intervention d'un géomètre à prévoir)

Autres informations et décisions :

- Commissions à la communauté de commune :

Point relais emploi : Mme Féral Lucie et Mme Sala Emilie

Randonnée : Mr Le Maguet Michel + une personne à définir : voir Mr Cayssial

CNAS : Mme Cadillac Virginie

Sécurité routière : Mr Cazals Sébastien

Jeux Pays en Ségali : Mr Le Maguet Michel

- Effondrement de la route de Bigergues : un dossier a été déposé au FAL du département : en attente de réponse. Un devis a été effectué.

- Ecole : rentrée 2020 – 2021, l'effectif prévu est de 23 enfants

- Eclairage public : lors du conseil municipal précédent, la proposition a été faite d'éteindre l'éclairage public durant une partie de la nuit. Un rendez-vous est pris avec le SIEDA le 15/09/20 à 11h00 pour étudier la faisabilité du projet.

- Electrification de la « maison des chasseurs » : le PV de non-opposition a été reçu. Les travaux sont prévus début 2021, sous condition d'obtenir l'accord des propriétaires des terrains traversés.

- Au lieu dit la Terrisse : achat par la commune d'un terrain à Mr Poux Sébastien et vente d'un terrain à Mr Poux Sébastien

- Rieupeyroux : informations suite à l'entretien avec Mr Couderc, un cabinet de médecine a été créé mais il manque encore un médecin, un projet d'une clinique dentaire est en cours.

- Vendredi 3/07/20, visite de la préfète et de la sous-préfète au Parc animalier de Pradinas. Une partie du conseil municipal y a participé.

- Bulletin diffusé à la commune de Juillet, y sera noté les informations suivantes :

Rappel sur le contenu autorisé dans les différents containers suite aux incivilités constatées ainsi que les horaires des déchèteries de Rieupeyroux et La Salvetat Peyralès

Annonces des travaux d'engazonnement du cimetière ainsi que de leurs avancés pour la Toussaint.

- Points sur la réunion des associations du 07/07/20 :

Les concours de pétanque seront pris en charge par les associations du village, il a été demandé par Mr le Maire d'avoir une association référente par date.

Jardin participatif : en attente d'un retour des différentes associations pour savoir combien de personnes souhaiteraient s'investir. Une rencontre avec la directrice de l'école sera programmée durant l'été.

- Adressage : réunion le 20/07/20 à 14h30 avec Mr Mayran pour présenter le projet. Une réunion publique sera programmée pour exposer le projet aux habitants de la commune.

- Vitesse dans le bourg de Pradinas : des remarques quant à une vitesse excessive dans le village ont été émises. Il a été décidé de demander le dispositif pour évaluer le nombre ainsi que la vitesse des voitures circulants. Si l'étude révèle une vitesse excessive récurrente, un radar pédagogique sera mis en place. Une proposition d'abaissement de la vitesse à 30km/h dans le village et de modification de la rue du restaurant en sens unique a été faite : pour l'instant non retenue en attente de voir les résultats de l'étude et/ou du radar pédagogique.

- Eglise : suite aux fuites de la toiture et en l'attente des travaux, une bâche a été mise en place à l'intérieur avec un système de pompe pour éviter l'infiltration de l'eau.

→ Prochain conseil municipal fixé au jeudi 10 septembre 2020 à 20h30